

Réunion du Conseil d'établissement
École de Carillon
Le mardi 20 juin 2023
18 h 30 – 21 h
Salon du personnel

Procès-verbal

Sont présents :

Caroline Taillon, directrice
Nancy Castonguay, enseignante éducation physique et à la santé
Denise Chartrand, enseignante
Cassandra Gervais, enseignante
Stéphanie Girard, enseignante
Joanie Beauchemin, parent substitut
Brigitte Bélanger, parent
Simon Blais, parent
Rémi Bureau, parent
Isabelle Levasseur, enseignante

Absences :

Anne-Séverine Guitard, parent
Audrey Mercier, parent

Public présent :

Aucun

1. Vérification du quorum et désignation d'un secrétaire de la réunion

Quorum atteint malgré les absences d'Anne-Séverine, d'Isabelle et Audrey.
Début 18h38. Le secrétariat est assuré par Joanie Beauchemin.

2. Accueil par la présidence et la direction

La présidence et la direction accueillent les membres.

3. Adoption de l'ordre du jour

La proposition d'ordre du jour est adoptée à l'unanimité tel que présentée.

Proposé par : Denise Chartrand
Secondé par : Cassandra Gervais

4. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 2 mai 2023

Le procès-verbal de la rencontre du 2 mai 2023 est approuvé tel quel à l'unanimité.

Proposé par : Cassandre Gervais

Secondé par : Nancy Castonguay

5. Suivi des dernières rencontres

a) Projet éducatif

Il y a eu des consultations auprès du personnel et des parents du CÉ ainsi que ceux de l'OPP. Il y a plusieurs points soulevés par les divers groupes qui se rejoignent.

Le projet éducatif continuera d'être élaboré à l'automne et doit être présenté en décembre 2023.

Contexte : 520 élèves, vie familiale, vie scolaire, etc.

Enjeux : croissance du bassin et espace disponible dans l'école, langue maternelle différentes, habilité socio-relationnelle, manque d'autonomie, gestion d'émotions, rôle des écrans sur la disponibilité à l'apprentissage, etc.

b) Nouveau fonctionnement sur la cour d'école

Un mini sondage a été effectué par les représentants de classes auprès des élèves du 3^e cycle, pour savoir s'ils apprécient la nouvelle formule. Le résultat montre que 83% des élèves ayant répondu trouvent ce changement positif.

En général, on note moins de conflits et les élèves aiment choisir leurs activités.

Toutefois, quelques élèves ne font pas de choix et restent entre les zones, s'occupant autrement. Puisque seules les zones sont surveillées, la responsabilité de ces élèves se trouvant entre les zones reste à clarifier pour les surveillants.

c) Projet d'embellissement de la cour d'école

Une rencontre a été effectuée avec Christine Baron du Conseil Sport Loisir de l'Estrie, à laquelle assistait Rémi Bureau. Un plan de cour a été dessiné avec ce qui avait été mentionné lors de cette rencontre.

Puisque la cour d'école est un îlot de chaleur dans le quartier, Mme Baron proposait l'ajout d'un module dans la cour d'école pour permettre le développement moteur des petits, avec un retrait d'asphalte. Un document de travail a été proposé, mais le plan de gestion des eaux pluviales doit être évalué.

La demande officielle à la CSSRS sera déposée d'ici décembre 2023. Les principales cibles sont la diminution d'îlot de chaleur, l'ajout d'arbres, le développement de la motricité des petits. Il faut soumettre à la CSSRS un premier croquis et une idée des prix. La réponse peut prendre plusieurs mois à être transmise.

Le projet d'aménagement d'une classe extérieure est à part du projet d'embellissement. Ce projet est plutôt travaillé avec la Ville. L'emplacement visé de cet aménagement serait un endroit sous les arbres, dans le parc de la Ville. L'école fournirait le mobilier, qui devra être ancré ou lesté pour éviter le vol.

6. Questions du public

Aucune.

7. Sujets à adoption

a) Transfert du budget annuel de fonctionnement du CÉ non utilisé

Le budget de 243\$ du CÉ n'a pas été utilisé cette année. Il est possible de le transférer à la Fondation, au budget de l'école, en bourse, etc.

Par le passé, ce montant a souvent été transformé en bourses, soit une bourse d'excellence et une de persévérance, lesquelles étaient remises à un garçon et une fille s'étant démarqués par ces qualités.

Le CÉ est d'accord à l'unanimité pour que le montant soit utilisé à cette fin à nouveau cette année.

Proposé par : Cassandra Gervais
Secondé par : Denise Chartrand

8. Sujets à approbation

a) Activités et sorties éducatives, culturelles et sportives

Les activités ajoutées dans le fichier Excel, soit des activités de fin d'année 2023 et les sorties en montagne pour 2023-2024, sont approuvées à l'unanimité.

Proposé par : Nancy Castonguay
Secondé par : Rémi Bureau

b) Fournitures scolaires et frais chargés aux parents 2023-2024

Les listes de fournitures scolaires et de matériel pédagogique sont préparées par les enseignants. Le matériel pédagogique est facturé aux parents lors de la rentrée administrative.

Fournitures scolaires

Un enjeu est soulevé par rapport aux oreillettes. La plupart des élèves n'ont pas d'écouteurs personnels, mais il n'y en a pas de fournis par l'école, contrairement à ce qui est écrit à la page 2 des listes. La direction va vérifier si des écouteurs peuvent être achetés pour accompagner les Chromebook.

Dans la liste de la classe com. 1-2, le terme « pochette facteur » sera remplacé par le terme « pochette à velcro ».

Matériel pédagogique

Il y a une hausse des coûts au 2^e et 3^e cycle relatifs au changement de cahier en histoire, univers social, ainsi qu'une hausse des coûts pour la reprographie et pour l'agenda.

Les listes des fournitures scolaires et de matériel pédagogique sont approuvées à l'unanimité.

Proposé par : Stéphanie Levasseur
Secondé par : Rémi Bureau

Un rappel est fait d'envoyer avec les listes, le document de Hamster/Mégaburo pour une ristourne à la Fondation lors d'achat de matériel dans ce commerce.

c) Entrée progressive des élèves du préscolaire

Il est proposé de reconduire la même formule cette année soit de doubler les enseignants pour la première semaine d'école. De cette façon, le titulaire peut diviser son groupe en 2 afin d'interagir auprès d'un plus petit nombre d'enfants à la fois ou simplement pour être 2 adultes par classe. Cette formule facilite l'adaptation des enfants.

Cette façon de faire est approuvée à l'unanimité.

Proposé par : Cassandra Gervais

Secondé par : Rémi Bureau

9. Sujets à consultation

- a) Aucun sujet

10. Informations de la direction

a) Changement de direction d'école

Mme Taillon changera de milieu scolaire l'an prochain. Elle sera remplacée par M. Sébastien Rodrigue actuellement à l'école Boisé-Fabi.

Brigitte Bélanger a lu un bel hommage à Mme Taillon, afin de la remercier pour les 7 années passée à l'école Carillon.

b) PALVI

La nouvelle loi concernant les violences à caractère sexuel et le service des ressources éducatives donneront des orientations sur les ajustements à apporter au PALVI.

c) Règlement pour le traitement des plaintes au CSS

Le règlement sur les plaintes devient caduque, car les plaintes concernant les services rendus aux élèves sont maintenant couvertes par la Loi sur le protecteur national de l'élève. Le centre de services scolaires a dû créer des formulaires de plaintes pour des sujets autres que les services rendus aux élèves. Le projet de règlement a été présenté au CÉ.

d) Activités de fin d'année et activités pour les finissants

Il y a eu un dîner pizza au sous-sol de l'église le 20 juin pour les 77 élèves finissants. Il n'y a pas eu de remise de diplômes, qui se fera en classe.

Vendredi matin, le 23 juin, il y aura la fête foraine dans la cour d'école de 8h30 à 11h30. Les élèves dîneront ensuite en classe et ressortiront pour la haie d'honneur, vers 13h30.

e) Travaux/réfections été 2023

Nous avons reçu aucune nouvelle du contrat pour l'électricité dans l'école.

f) Accueil et activités de la rentrée 2023-2024

Le thème de la rentrée scolaire 2023-2024 sera la magie. Chaque niveau sera associé à une maison de l'école de sorcellerie Poudlard, inspiré des histoires d'Harry Potter. Il n'y aura pas de spectacle, mais il y aura une fête de début d'année avec un « party-mousse » dans la cour d'école tout l'après-midi.

11. Informations de la présidence

Depuis les 24 derniers mois, le Service des ressources financières et du transport scolaire (SRFTS) du CSS a été frappé par de nombreux départs et par des difficultés de recrutement. Ceci a amené des retards dans l'adoption des budgets des établissements 2022-2023. Cette situation explique pourquoi il n'a pas été possible de faire un suivi budgétaire à toutes nos rencontres.

Vers la mi-mai, un formulaire a été envoyé par le CSS pour une consultation finale du comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) sur le nouveau PEVR. Probablement envoyé aux employés, présidence de CÉ, membres du comité de parent. Le formulaire était à remplir pour le 7 juin. La présidente s'est fait un devoir de le remplir et elle a fait plusieurs commentaires.

Brigitte Bélanger tient à remercier tout le personnel de l'école qui a fait son travail avec cœur tout au long de l'année; leur travail est important et ils ont un impact tangible dans la vie de tous les élèves qu'ils côtoient.

12. Informations des représentants au comité de parents

a) Résumé de la rencontre du 17 mai 2023

Il y a eu élection afin de combler certains postes de parents au CA du CSS.

Le CP a été consulté sur le nouveau règlement pour le traitement des plaintes.

Il y a eu présentation sur l'avancement du PEVR.

Un sondage a été envoyé par la fédération des comités de parents (FCPQ) sur le projet de loi 23. La présidence l'a rempli en son nom personnel et envoyé au président du CP. Voir l'annexe pour les faits saillants de ce projet de loi.

b) Résumé de la rencontre du 14 juin 2023

Il y a eu une rencontre avec le directeur des RH au CSS. Le calendrier des rencontres du CP pour la prochaine année scolaire a été préparé ainsi que les sujets à aborder pour la prochaine année.

13. Informations de l'OPP

L'OPP termine son année scolaire avec les activités suivantes :

- Préparation de smoothies pour les enseignants;
- Préparation du dîner des finissants;
- Participation à la Fête foraine avec le vélo-smoothie.

14. Informations de la Fondation

Aucune

15. Date de la prochaine rencontre

La dernière rencontre du CÉ 2022-2023 aura lieu le mardi le 5 septembre à 18h30 au salon du personnel principalement pour finaliser la préparation de l'AGA.

16. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 21h01.

Proposé par : Cassandre Gervais
Secondé par : Stéphanie Girard


Présidente


Directrice

Annexe

Faits saillants du projet de loi 23 (page suivante)

Notes concernant la préparation de l'AGA

- Peu de personnes présentes, on doit trouver une façon pour que les parents se déplacent.
- On fera l'AGA à 19h30 après la rencontre du 1^{er} cycle (1-3^e année), soit le 7 septembre 2023.
- Possibilité d'un prix de présence : gagner les effets scolaires d'un enfant.

